

Direction Générale des Douanes



DECISION N° 45 - /MPMEF/DGD/DU 24 MAI 2013

Portant désignation des membres du Comité de Gestion des Critères de Sélectivité

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu la loi n° 64-291 du 1^{er} aout 1964 instituant le code des Douanes ;
- Vu le décret n° 2012-242 du 13 mars 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011-222 du 07 septembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu le décret n° 2012-287 du 16 mars 2012 portant nomination du Colonel-Major COULIBALY Issa en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- Vu l'arrêté n° 023 du 10 Mai 2011 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;
-
- Vu la Décision n° 44/MPMEF/DGD du 24 mai 2013 portant création du Comité de Gestion des Critères de Sélectivité ;

Considérant les nécessités du service.

D E C I D E

Article 1 : Les agents des douanes dont les noms suivent sont désignés en qualité de membres du Comité de Gestion des Critères de Sélectivité :

- **Président:** Mr KADIO Albert Louis, Conseiller Spécial du Directeur Général des Douanes ;

Au titre de la Direction de l'Informatique

- Mrs KOUADIO Fieni, Assistant du Directeur

- NEME Jean-Baptiste, Chef de Bureau

Au titre de la Direction de la Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur :

- Mrs TOURE Idrissa, Directeur,
- AFFI Alain, Sous-directeur (Secrétaire);

Au titre de la Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux :

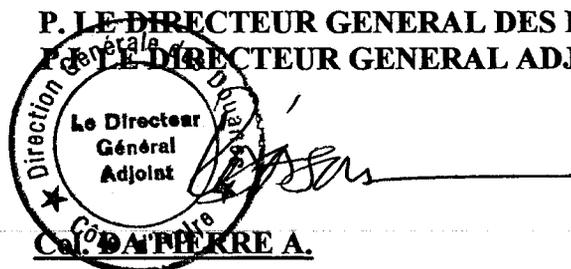
- Mme NIAMBE Ebalé Yvonne, Sous-directeur
- Mr AMIAN G. Lucien, Chef de Visite;

Au titre de la Direction des Services Aéroportuaires et des Régimes Economiques :

- Mr TA BI Senin Richard, Chef de Visite

Article 2 : La présente décision prend effet pour compter de sa date de signature.

P. LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES
P. LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



Col. D'ATHÈRE A.

Ampliations :

- MEF/Cab.
- DG Economie
- FEDERMAR
- GEPEX
- GPP
- PAA
- Chbre Cce & Industrie
- CGECI
- UGECI
- OIC
- Synd. des Transitaires s/c Bolloré Africa L.
- Synd. Nat. des Transitaires
- Toutes Directions Douanes